



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

**Commission sportive Pv du 04 septembre 2023**

**Présents :** Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

**Absent excusé :** néant

### 1 - Groupes seniors 2023-2024:

#### **District 2**

Courriel du club de Brest Pl Bergot demandant la mise en sommeil de ses équipes seniors .

La Commission prend note de cette demande.

Par conséquent, le groupe B de D2 devient un groupe à 11 et le dernier de ce groupe descendra en D3 (et éventuellement le moins bon 10<sup>ème</sup>).

#### **District 3**

Courriel du club de Plougar Haut Léon Fc demandant la rétrogradation de son équipe 3 en D4.

La Commission prend note de cette demande et rappelle au club de Plougar Haut Léon Fc que son équipe 2 ne pourra pas accéder à la division supérieure à l'issue de la saison 2023-2024 si celle-ci se trouve en position d'accession.

Par conséquent, le groupe D de D3 devient un groupe à 10, et le dernier de ce groupe descendra en D4 à l'issue de la saison 2023-2024.

Courriel du club de Landerneau Fc signalant que le club ne présente pas d'équipe en D3

La Commission prend note de cette demande

Par conséquent, le groupe L de D3 devient un groupe à 11, et le dernier de ce groupe descendra en D4 à l'issue de la saison 2023-2024.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

### 2 - Championnat de D4 2023-2024:

A ce jour 105 équipes se sont engagées dans le championnat.

La Commission Sportive a établi 6 groupes de 10 et 5 groupes de 9.

Les 4 premiers de chaque groupe ainsi que les 4 meilleurs 5<sup>èmes</sup> accéderont au championnat « ELITE » de la seconde phase.

### 3 - Forfaits :

**RAPPEL :** Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas.**

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

**(Les clubs doivent prendre contact avec les permanents de la Commission Sportive et de la Commission des Arbitres, dont les coordonnées sont indiquées sur le site du District chaque week-end)**

### Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
03/09/2023	Cpe Bretagne	Plouider Gas 1	St Vougay As 1	Plouider Gas 1	30,00 €
03/09/2023	Cpe Bretagne	Quimper Us Portugais 1	Landrévarzec Ast 1	Quimper Us Portugais 1	30,00 €

### 4 - Coupe de France 2023-2024:

La Commission Sportive procède au tirage au sort des 34 rencontres du 3<sup>ème</sup> tour en présence des clubs qualifiés.

### 5 - Coupe de Bretagne 2023-2024:

La Commission Sportive procède au tirage du 2<sup>ème</sup> tour, 34 rencontres.

Les équipes de R1 et R2 sont exemptées, ainsi que Guipavas Al Coataudon (R3) après tirage au sort.

### 6 - Coupe du Conseil Départemental 2023-2024:

La Commission Sportive procède au tirage du 1<sup>er</sup> tour, 19 rencontres.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN